

Les maisons de la petite enfance

Hubert Montagner

Préambule

Le développement de structures d'accueil bien conçues pour la petite enfance devrait être une préoccupation essentielle des responsables de la famille, de l'éducation, de la santé, de la politique et de l'économie. Il doivent en effet relever plusieurs défis majeurs qui engagent l'avenir du pays et de la nation :

- le taux de natalité en FRANCE est l'un des plus élevés en Europe et, plus généralement, par rapport à l'ensemble des pays industrialisés. Pour faire face à cette réalité démographique, il faut repenser les structures d'accueil "traditionnelles" de la petite enfance (crèches, pouponnières, haltes-garderies, écoles maternelles ...), et surtout construire des structures innovantes pour que chaque enfant puisse se réaliser dans toutes ses dimensions tout au long de ses premières années, en interaction avec sa mère et sa famille. Elles doivent être conçues pour que les mères et les familles puissent s'engager pleinement et sereinement dans la vie économique, sociale et culturelle du pays sans être freinées ou empêchées par l'absence ou l'insuffisance des structures d'accueil de la petite enfance, sans culpabilité, inquiétude, anxiété ou angoisse, quelles que soient les particularités individuelles, sociales, culturelles et ethniques des personnes ;

- la société devient de plus en plus complexe, stressante et mouvante. Pour faire face à cette évolution, il faut donner aux différents enfants la possibilité de développer les mécanismes, conduites et ressources qui leur permettent de s'adapter à leurs multiples partenaires et environnements, de la petite enfance à l'adolescence. Le développement des capacités d'adaptation passe par des conceptions nouvelles et de nouveaux

modes de fonctionnement des structures d'accueil de la petite enfance et de l'ensemble des structures éducatives, notamment l'école, quelles que soient les difficultés des différents enfants (maladie génétique, handicap, "trouble du comportement" ...) et quelles que soient les particularités du milieu familial ;

- les conduites "dérangeantes" ou inquiétantes des enfants, pré-adolescents et adolescents nourrissent une anxiété et une insécurité croissantes dans la population, et un sentiment d'impuissance chez les acteurs et décideurs sociaux. Pour faire face à ce phénomène, il faut créer des conditions qui puissent prévenir ou réduire le développement à tous les âges des conduites autocentrées (replis sur soi et isolements), des conduites d'évitement et de fuite (y compris celles qui conduisent à la "surconsommation" d'alcools et de drogues, au suicide et à la marginalité sociale), de "l'hyperactivité" (la turbulence et l'instabilité comportementale jugées excessives), la violence et la destruction, et aussi des conduites "étranges" qui entraînent l'admission des enfants, pré-adolescents et adolescents dans un établissement spécialisé (hôpital de jour, Institut médico-éducatif, ITEP ...). Non seulement à l'école et dans la cité, mais aussi dans les structures qui accueillent les jeunes enfants (crèches, écoles maternelles ...), creusets avec le milieu familial des attachements "sécures", de la synchronisation des rythmes sur l'environnement, de l'alliance du corps et de la pensée dans la conquête de l'espace, des relations accordées avec les partenaires, des processus de socialisation et du façonnement des ressources intellectuelles ;

- l'insécurité affective de l'enfant et de sa famille s'accompagne d'une consommation excessive de "béquilles chimiques" (somnifères, sédatifs, psychotropes ...) pour réduire les troubles du sommeil, les épuisements physiologiques et psychiques, les stress, déstabilisations et maladies générés par une société de plus en plus complexe, stressante et mouvante. Pour faire face à ces dérèglements, il faut créer dès la petite enfance des structures et environnements qui, en installant les individus dans la sécurité affective, réduisent la consommation excessive des "béquilles chimiques", sources de fragilité pour la santé somatique et psychique des personnes et ... sources de déficits financiers pour les organismes de sécurité sociale.

Les maisons de la petite enfance sont conçues pour répondre à ces défis.

Les Maisons de la petite enfance

Les maisons de la petite enfance comprennent des lieux-refuges et des lieux de vie dont l'objectif est d'optimiser le développement de l'enfant, ses accordages affectifs, ses processus d'attachement "sécure", ses rythmes, ses équilibres bio-psychologiques, ses processus de socialisation, ses acquisitions et constructions, de la vie prénatale à l'âge de trois ans, en interaction avec la ou les personnes d'attachement initial (mère, père, fratrie ...). Elles sont ouvertes aux mères et familles de tous les milieux, mais surtout à celles dont les difficultés personnelles, morales, relationnelles, sociales, intellectuelles et autres peuvent empêcher l'enfant en cours de construction de trouver ses repères et ses équilibres, de faire éclore ses compétences et d'en acquérir de nouvelles, plus généralement de s'adapter à ses différents partenaires et aux environnements multiples. Elles reçoivent prioritairement les mères et futures mères les plus jeunes, sans attache familiale, sans foyer, sans travail, sans ressources, "désœuvrées", "prisonnières" d'un milieu de vie stressant et déstabilisant, maltraitées, enfermées dans la consommation de drogue ou d'alcool et/ou socialement marginalisées.

L'organisation globale

Les maisons de la petite enfance comprennent plusieurs secteurs en interaction :

- trois lieux-refuges différemment conçus selon qu'ils accueillent des futures mères et familles à différents moments de la grossesse (*lieu-refuge prénatal*), des parents et leur bébé âgé de quelques jours, semaines ou mois (*lieu-refuge des premiers âges*), ou des familles avec des enfants dont les âges s'échelonnent de l'acquisition de l'autonomie locomotrice (deuxième moitié de la première année) à la quatrième année (*lieu-refuge de la petite enfance*).

* Voir par ailleurs les "crèches-écoles enfantines" conçues pour accueillir les enfants de deux à quatre ans ;

- un lieu de médiations croisées (entre l'enfant, la mère, le père, la fratrie, les grands-parents et les autres partenaires du milieu familial ; entre la mère, la famille, les éducateurs, les services sociaux ; entre les différentes catégories de professionnels) ;

- un lieu de prospective et de perspective pour l'enfant et ses parents. C'est un lieu de projection vers l'avenir et d'évaluation des perspectives d'insertion scolaire, sociale, professionnelle ... ;

- un lieu d'information et de communication multiculturelles ;
- un lieu de formation pluridisciplinaire des différentes catégories de professionnels concernées par la petite enfance (médecins, éducateurs, travailleurs sociaux, magistrats, décideurs ...)
- un lieu de valorisation des savoir être et savoir-faire des enfants et de leurs parents.

Le lieu-refuge prénatal

Les objectifs

Ce lieu accueille les femmes enceintes de tous milieux et de toutes origines. Les lieux et stratégies d'accueil, les aménagement de l'espace et les aménagement du temps sont conçus pour :

- **mettre toutes les moyens d'informations à la disposition des personnes** sur la sexualité et la reproduction, la contraception, la régulation des naissances, la grossesse, la prévention du sida et des maladies vénériennes, l'accouchement, l'après-naissance, les premières années ...
- **accompagner et surveiller la grossesse** des femmes dépressives, isolées du tissu social, maltraitées, présentant des "troubles" de la personnalité, en déficit de soins, de sécurité affective ou de soutien... et réduire ainsi les risques de complication, de fausse couche, de prématurité et de marginalité sociale ;
- **apaiser et rassurer les futures mères, réduire leur inquiétude, leur anxiété, leurs angoisses ou leurs peurs, les aider à prendre confiance en soi et dans autrui, les conduire à l'auto-estime**, mais aussi limiter les risques de dépression nerveuse ou d'autres altérations du psychisme, quels que soient leur âge, leur milieu social, leur appartenance ethnique ... ;
- **permettre aux futures mères d'accepter les "transformations" de leur corps ;**
- **recevoir de façon particulière et anonyme les adolescentes enceintes avec ou sans leur famille, en particulier les plus jeunes** (12-13 ans), et les aider à faire face à la grossesse ;
- **recevoir dans l'anonymat et dans des conditions appropriées celles qui vivent leur grossesse en milieu carcéral ou en marge de la société** (sans domicile fixe, prostituées, droguées ...) ;
- **impliquer chaque fois que c'est possible le compagnon et les autres personnes de la famille** (fratrie, futurs grands-parents ...) dans l'accompagnement de la grossesse et la projection vers l'après-naissance ;

- proposer et assurer aux futures mères un "suivi de sevrage" en cas d'addiction à l'alcool, aux drogues, au tabac ...

- prévenir la boulimie et l'anorexie ;

- informer les futures mères de façon non culpabilisante que le fœtus a déjà une sensorialité, des perceptions, une vie émotionnelle et affective, des capacités d'interaction ... qu'il est possible d'être à son écoute et de le "vivre" déjà comme un être de communication et d'attachement (utilisation de l'échographie, de la banque d'images et de documents de la médiathèque : voir plus loin)). On l'informe en particulier que le fœtus est capable de discriminer et de reconnaître la voix des personnes de son futur environnement familial, ainsi que les ambiances sonores et musicales. On lui apprend que son rythme veille-sommeil et son rythme d'activité influencent les rythmes du fœtus, etc. On peut ainsi l'inciter à contrôler les "bruits" du milieu habituel, en particulier ceux qui peuvent être perturbants pour le fœtus et pour elle-même (ultrasons, musiques de forte intensité ...), mais aussi son mode de vie. Ce qui permet au fœtus de prendre des repères structurants et non brouillés sur sa "niche" familiale et ses futurs partenaires ;

- aider les futures mères à caler régulièrement leur rythme veille-sommeil et leur rythme d'activité sur l'alternance du jour et de la nuit (et à s'ajuster en même temps aux rythmes sociaux), grâce à une assistance médicale et psychologique qui réduise leurs insomnies ou "troubles du sommeil", et qui stabilise leur rythme d'activité d'une journée à l'autre. On y parvient en hébergeant les mères pendant le temps nécessaire à la (re)synchronisation de leur rythme veille-sommeil et de leur rythme d'activité sur l'alternance du jour et de la nuit ;

- préparer les futures mères à la rencontre post-natale avec le bébé, et leur apprendre notamment à s'organiser dans la journée et d'une journée à l'autre pour que les deux "cartes d'identité" de l'enfant (le rythme veille-sommeil et le "rythme alimentaire") et ses autres besoins fondamentaux soient respectés, pour que des interactions accordées puissent se développer entre eux et pour qu'un attachement "sécure" puisse s'installer. On crée ainsi les conditions pour que, dès la naissance, la mère et le bébé soient installés dans la sécurité affective. L'enfant peut alors libérer ses émotions et son affectivité, libérer ses "compétences" et ses interactions, libérer ses processus cognitifs (les processus pour comprendre et apprendre), et construire sa vie intellectuelle.

Pour résumer, en accueillant les futures mères dans une ambiance rassurante et sécurisante pendant plusieurs heures et, si cela est nécessaire, pendant plusieurs jours ou semaines, le lieu-refuge prénatal a pour objectifs :

- de permettre aux personnes d'être rassurées et apaisées, de prendre ou reprendre confiance en soi et dans autrui, et de

- développer de l'auto-estime ;**
- de les faire bénéficier de soins, de "désintoxications", d'écoute, d'attention, d'aide et de soutien ;**
- de se (re)stabiliser dans leurs émotions, leur affectivité et leurs rythmes;**
- d'échapper aux ambiances stressantes et déstabilisantes de leur lieu de vie, parfois à la maltraitance;**
- de s'insérer "humainement" et socialement ;**
- de construire déjà un "attachement sécure" avec leur "futur et déjà bébé" et en même temps de dépasser leurs difficultés personnelles, tout en leur donnant la possibilité de se projeter sans crainte et angoisse dans l'après-naissance ;**
- de leur donner des informations fiables et non culpabilisantes sur elles-mêmes et l'enfant qu'elles portent sans qu'elles se sentent jugées ou stigmatisées ;**
- d'impliquer les partenaires familiaux dans la grossesse, l'attente de la naissance et l'après-naissance.**

Les aménagements

Le lieu-refuge comprend :

- une sphère d'accueil dont les mobiliers et les espaces sont *anxiolytiques et sécurisants*.** Une hôtesse accueille chaque future mère, accompagnée ou non, et l'oriente vers une personne-ressource aux fonctions et compétences bien définies (psychiatre, psychologue, pédiatre, sage-femme ...);
- un secteur d'information non culpabilisante** sur la sexualité, la prévention du sida et des maladies transmises par la voie sexuelle, la grossesse et la vie foetale (le développement et les "compétences" du fœtus sont illustrés par des films, des photographies, des témoignages ...). D'autres informations sont données sur le déroulement de la grossesse et l'accouchement, l'alimentation et les principes de la diététique, le sommeil de la mère et du fœtus avant et après la naissance, etc. (voir le lieu d'information et de communication multiculturelles ;
- un secteur de détente corporelle et mentale**, anxiolytique, apaisant et sécurisant (yoga, bains, hammam, ambiances musicales et lumineuses ...)
- un secteur de soins corporels** (massages, relaxation ...) et de "valorisation" du corps par une esthéticienne, une coiffeuse ... ;
- un secteur "d'écoute" du fœtus et "d'écoute" de son corps par la**

Hubert Montagner – « Les maisons de la petite enfance »

future mère qui soit aussi un secteur de libération de la parole avec les professionnels du lieu-refuge et entre les futures mères ;

- **un secteur anxiolytique de libération des émotions et du rire** (présence animale, "spectacle animalier", facéties d'un clown, jeux de rôle...)

- **un secteur de restructuration du rythme veille-sommeil des futures mères** au cours de séjours de plusieurs jours et, si cela est nécessaire, de quelques semaines ;

- **un secteur "d'éducation alimentaire"** ;

- **un secteur de préparation à l'accouchement et à la vie de l'après-naissance** qui soit aussi un lieu de prospection des personnes et structures qui pourraient accueillir le bébé (assistantes maternelles ou crèches), en particulier si la mère est seule, reprend son travail ou retrouve des conditions de vie stressantes ou déstabilisantes ;

- **un secteur d'accueil et de sensibilisation à la grossesse, à la naissance ... du compagnon, des aînés et des autres personnes de la famille** ;

- **un secteur de consultation médicale et psychologique** ;

- **un secteur de "libération" de l'alcool, des drogues ou du tabac** ;

- **un secteur de valorisation du savoir être et du savoir-faire des futures mères** (voir plus loin).

L'équipe du lieu-refuge est pluridisciplinaire comme dans les autres lieux-refuges (voir plus loin).

Le lieu-refuge des premiers âges

Ce lieu accueille des mères, des pères et des enfants des premiers âges (des premiers jours post-nataux à l'âge de six mois).

Il partage certains secteurs et certaines personnes avec le lieu-refuge prénatal : la sphère d'accueil, l'hôtesse et les personnes-ressources, le secteur de soins corporels et de "valorisation" du corps, le secteur anxiolytique de libération des émotions et du rire, le secteur "d'éducation alimentaire", le secteur de prospection des personnes et structures qui

Hubert Montagner – « Les maisons de la petite enfance »

puissent accueillir le bébé (assistante maternelle, crèche ...), le secteur d'accueil du compagnon, des aînés et des autres personnes de la famille, le secteur de consultation médicale et psychologique, le secteur de "libération" de l'alcool, des drogues ou du tabac, le secteur de valorisation du savoir être et du savoir-faire.

D'autres secteurs sont conçus pour répondre aux spécificités de l'après-naissance :

-un secteur d'examen médical et psychologique du bébé et du jeune enfant ;

-un lactarium et un secteur d'allaitement et de déculpabilisation qui permettent à chaque mère d'apprendre les portages et les gestes du "nourrissement" appropriés à la configuration des tétons (allaitement au sein) et aussi à la configuration de la bouche, de la langue et du palais de l'enfant, et ainsi de s'ajuster aux particularités de celui-ci. Il permet aux professionnels (médecins, infirmières, puéricultrices ...) de rassurer les mères lorsque le bébé "refuse" le sein ou le biberon, régurgite, "s'étouffe"... lorsqu'il a un "petit poids" (bébé dit hypotrophe), lorsque sa courbe de croissance pondérale reste inférieure à la moyenne, lorsqu'il présente des réactions d'allergie, lorsqu'il a des particularités morphologiques, anatomiques, physiologiques ou comportementales ... On implique le père et la famille (fratrie, grands-parents ...) dans le "nourrissage" du bébé à la maison et ailleurs ;

- un secteur de sommeil calme, apaisant et anxiolytique pour accueillir les bébés au moment de chaque épisode de sommeil ;

- un secteur qui aide la mère à (re)structurer son rythme veille-sommeil au cours des 24 heures en cas d'insomnie nocturne et de dérèglement du rythme veille-sommeil, et d'un rythme d'activité déphasé par rapport à l'alternance du jour et de la nuit. Ce secteur est conçu pour accueillir la mère et son bébé pour un séjour de plusieurs jours, voire de quelques semaines, jusqu'à la stabilisation et l'ajustement réciproque de leur rythme veille-sommeil. On implique le père et la fratrie dans la préparation de l'endormissement de l'enfant et dans son accueil au moment du réveil, notamment pour les épisodes de sommeil de la soirée et de la nuit ;

- un secteur des soins corporels du bébé qui permette aux mères d'apprendre et de réguler les gestes qui le rendent propre et "confortable" ;

- un secteur de détente corporelle et mentale qui favorise les interactions apaisantes et accordées entre le bébé, la mère, le père et la

fratrie (pataugeoire, piscine, yoga, pratiques corporelles, balancements sur des balancelles, interactions avec des animaux dont la santé et le comportement sont contrôlés ...) ;

- un secteur de "bains sensoriels" pour le bébé, contrôlés et sans surstimulation (mosaïques de couleurs et de formes ; kaléidoscopes ; objets et personnages inducteurs de sourires et de rires ; bruits, musiques et voix non anxiogènes ; bruits de la nature ; substrats mous, durs, lisses ou rugueux ; odeurs "hédoniques" et non agressives ...) ;

- un secteur d'information non culpabilisante sur le bébé et le jeune enfant. On y met l'accent sur : la diversité des scénarios de développement et l'unicité de chaque personne-enfant ; la nécessité de respecter sans les confondre ses deux "cartes d'identité" de veille-sommeil et de rythme alimentaire ; l'éventail et la variabilité des "compétences" perceptives et interactives aux différents âges ; les fondements d'un attachement "sécuré" ; la variabilité d'un enfant à l'autre dans l'âge d'émergence des compétences motrices et corporelles (position assise sans aide, marche volontaire, escalades...) et dans la maîtrise des sphincters ; les capacités de conquête de l'espace ; l'importance de l'environnement dans l'émergence, la diversité, la flexibilité, les changements et l'évolution des comportements, des modes de communication et du langage, quels que soient les particularités génétiques ou innées et les handicaps ; l'alimentation et les principes de diététique ; la diversité des processus cognitifs ...

- un secteur de déambulation et de "bavardage" sur des superstructures (passerelles, plates-formes ...), dans une "salle de rencontres" entre les mères et les professionnels et dans un jardin aménagé qui permettent de faire évoluer les bébés dans la troisième dimension de l'espace (hauteur et profondeur). Chaque bébé peut ainsi découvrir dans les bras maternels les concepts nécessaires à l'intégration des différentes dimensions de l'espace (au dessus, au dessous, en haut, en bas, à côté, à gauche, à droite, à l'infini ...) ainsi que les relations spatiales entre les personnes, les objets et plus généralement l'environnement;

- un secteur d'interactions entre les différents bébés et les mères, et entre les bébés eux-mêmes, dans différents positionnements corporels (allongés sur le dos ou sur le ventre, assis dans des sièges appropriés, debout) ;

Le lieu-refuge pour les enfants âgés de six mois à trois ans.

Ce lieu accueille les enfants de l'âge de six mois à la quatrième année. Il partage certains secteurs avec le lieu-refuge des premiers âges : la sphère d'accueil, l'hôtesse et les personnes-ressources, le secteur d'examen médical et psychologique de la mère et de l'enfant, le lactarium et le secteur d'allaitement, le secteur de soins corporels pour le bébé, le secteur de soins corporels et de "valorisation" du corps pour la mère, le secteur de détente corporelle et mentale, le secteur de libération du rire, le secteur d'information non culpabilisante sur le bébé et le jeune enfant, le secteur de prospection d'un lieu et d'une personne d'accueil (assistante maternelle, crèche ...), le secteur d'accueil du compagnon et des aînés, le secteur de consultation médicale, le secteur de "libération" des mères (des pères) de l'alcool, des drogues ou du tabac, le secteur de valorisation du savoir être et du savoir-faire.

D'autres secteurs sont conçus pour répondre aux spécificités et évolutions de l'âge de six mois à l'âge de quatre ans :

- une sphère d'accueil dont l'aménagement est conçu pour que chaque enfant et sa mère (son père, sa fratrie ...) puissent développer entre eux des interactions accordées et se "nourrir" mutuellement de sécurité affective : lieux de blottissement "corps à corps" aménagés pour "rêver", "se raconter" des histoires ... ; dispositifs d'auto-balancement (balancelles, balançoires ..) ; parcours de poursuites ludiques ; parois percées d'orifices qui autorisent le cache-cache et les retrouvailles face à face ; spectacle animalier, etc. (voir les aménagements déjà réalisés à Besançon, Montpellier, Bordeaux ...). **La sphère d'accueil est aussi conçue pour que les enfants puissent "se réveiller" à leur rythme s'ils ne sont pas encore tout à fait sortis d'un épisode de sommeil**, c'est-à-dire retrouver un certain niveau de vigilance et donc d'alerte par rapport à l'environnement (nids de blottissement, alvéoles et niches, "piscine à coussins" qui permette l'enfouissement ...). **Elle est enfin conçue pour que l'enfant et ses accompagnateurs puissent dépasser les peurs et l'insécurité affective qu'ils ont développés à la maison ou sur le trajet pour se rendre à la maison de la petite enfance** (espace de détente dans une ambiance de musiques non anxiogènes, de formes et de couleurs, rencontre avec des personnes sécurisantes, spectacle de poissons dans un aquarium, interactions avec un clown, interactions avec des animaux familiers ...) ;

- un lieu de calme, de détente corporelle et de sommeil permet de recevoir les enfants qui somnoient ou qui présentent les indicateurs habituels de l'endormissement, quel que soit le moment de la journée. On peut ainsi respecter le rythme ultradien veille-sommeil de chaque individu à chaque âge ;

- un lieu d'apprentissage de toutes les dimensions de l'espace, en interaction avec la mère, le père ... (escalade et descente d'un espalier, d'un escalier, d'une rampe, d'un toboggan, "d'un mur à grimper", d'une échelle de cordes ... ; parcours d'un circuit de bosses, creux, plates-formes, passerelles, "pont de singes" ... ; traversée d'espaces concentriques "en millefeuille" qui permettent la conquête de la profondeur ; etc.) ;

- un lieu d'exercices corporels et de construction du schéma corporel avec les parents, les pairs et les professionnels (jeux avec des cerceaux et des ballons, "montagnes russes" ...) ;

- un lieu de rencontre entre les enfants qui autorise les recherches et poursuites ludiques (labyrinthe, dédale, circuit en boucle "24 heures du Mans", piste "cyclable" pour tricycles, camions chevauchés ...), les interactions inductrices de rires et d'échanges ("piscine à balles" ; "circuit automobile" avec des rampes sur lesquelles des autos miniatures peuvent être guidées, échangées ...), les coopérations (possibilités multiples de constructions de tours, pyramides, immeubles ... avec des blocs, boîtes, pneus ... ; possibilités de combiner ses comportements et ses efforts à ceux des pairs pour faire tourner un manège, actionner une cloche ...), et les comportements d'entraide dans l'espace et autour d'une table ;

- un lieu de défolement pour les enfants et les parents (roulades, lancers de cubes de mousse, de balles et de coussins ; sauts et plonges dans une "piscine à coussins" ou une "piscine à balles" ; jeux de quilles ; jeux de percussion sur des tambours, cymbales ... ; "jeux de massacre") ;

- un lieu de "libération" du langage, de jeux de rôle et de jeux symboliques ;

- une mezzanine de narration d'histoires, de contes ... et de bains linguistiques ;

- un "lieu-théâtre" de marionnettes ;

- un lieu d'assemblages et de création autour de tables aménagées (constructions avec des éléments du type Légo, mécanos, puzzles, dessins, peintures ...) ;

- un lieu de dînette et de convivialité autour d'une table ;

- un lieu aquatique d'activités ludiques ;

- un lieu de préparation aux "conditions" de l'école maternelle ;

- un lieu d'ouverture sur le monde (posters, photographies, films ... sur la diversité des populations et des modes de vie, des flores, faunes, univers minéraliers, climats ...)

- un lieu de présentation des activités sociales, musicales, culturelles, sportives ... du quartier, de la cité, du milieu rural ... qui sont ouvertes à la mère, au père ...

- un lieu de création des solidarités avec les autres enfants et les autres familles.

Le lieu de médiations croisées

Ce lieu permet d'apaiser et de réduire les "conflits croisés" entre la mère, le père, la fratrie et l'enfant, entre les deux parents et les grands-parents, entre l'enfant et ses nouveaux partenaires familiaux si la famille est recomposée (beau-père, belle-mère ...), entre l'enfant, ses parents et les personnes des structures d'accueil s'il est habituellement au domicile d'une assistante maternelle, dans une crèche ou dans une école maternelle, entre les différents professionnels de la maison de la petite enfance. Les parents peuvent y trouver une personne-ressource qui les aide à comprendre et "gérer" leurs conflits avec leurs voisins, leurs employeurs, les administrations ... Il apporte une aide à la résolution des conflits dans les équipes des structures d'accueil de la petite enfance (crèches, haltes-garderies, pouponnières, écoles maternelles ...).

Les personnes-ressources du lieu de médiations croisées sont des grands-parents, des psychologues, des pédopsychiatres, des travailleurs sociaux, des éducateurs, des magistrats ... ou des sages identifiés pour leur esprit de conciliation.

Le lieu de prospective et de perspective pour l'enfant et ses parents.

Ce lieu permet de rechercher les solutions les plus appropriées aux difficultés rencontrées par l'enfant, la mère et la famille dans leur vie quotidienne :

- création ou reconstitution des conditions qui puissent favoriser des interactions accordées et nourrir un attachement "sécure" entre l'enfant, sa mère et les autres partenaires familiaux ;

Hubert Montagner – « Les maisons de la petite enfance »

- restabilisation et protection des rythmes veille-sommeil et des rythmes d'activité désynchronisés par rapport à l'alternance du jour et de la nuit et par rapport aux rythmes sociaux, soit pour des raisons personnelles (personnes insomniaques ou aux rythmes décalés, "lève-tôt", "couche-tard" ...), soit pour des raisons professionnelles (travail de nuit, horaires très matinaux ou tardifs, travail posté ...), soit à cause d'un environnement perturbé par les ambiances sonores, les intrusions, les allées et venues ...
- identification des personnes et structures qui puissent accueillir l'enfant en dehors du domicile familial (assistantes maternelles, familles d'accueil, crèches, écoles maternelles ...) ;
- restauration des liens entre les parents et leur famille ;
- projets des parents pour l'enfant ;
- perspective d'avenir pour la mère et la père.

Le lieu d'information et de communication multiculturelles.

Une médiathèque permet aux mères et familles de rencontrer des personnes-ressources qui les orientent vers la lecture ou le visionnement de documents permettant de répondre aux questions qu'elles se posent sur la conception, les moyens anticonceptionnels, la grossesse, l'accouchement, la vie foetale, les besoins, la sensorialité, les rythmes, les compétences ... du bébé, les structures d'accueil de la petite enfance, etc. Les personnes-ressources les accompagnent dans la découverte de l'information et, si cela est nécessaire, dans son explication. Les moyens audiovisuels sont privilégiés. La constitution d'un réseau de mères et de familles "expérimentées" et la présence de sages-femmes, infirmières, puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, orthophonistes ... dans l'équipe de la Maison de la Petite Enfance, permettent aux mères et familles de rencontrer des personnes-ressources qui apportent respectivement le poids de leur vécu et le poids de leur compétence professionnelle autour de la lecture et du visionnement des documents.

Des rencontres sont régulièrement organisées dans un lieu de parole autour de livres, films, consultations cliniques, faits divers, documents multiculturels... sur la vie prénatale, l'après-naissance, les pratiques relationnelles et éducatives dans différentes cultures et ethnies...

Des petits groupes de parole sont constitués autour des mères adolescentes, marginalisées, maltraitées, droguées, prostituées, plus généralement en difficulté personnelle, familiale, sociale, culturelle ou ethnique.

Le lieu de formation pluridisciplinaire des différents catégories de professionnels concernés par la vie

prénatale, l'après-naissance et la petite enfance.

Les trois lieux-refuges, le lieu de médiations croisées, le lieu de prospective et de perspective pour l'enfant et ses parents, et le lieu d'information et de communication pluridisciplinaires, fournissent aux professionnels concernés un livre inédit de vie qui complète très concrètement et de façon diversifiée leur formation scolaire, universitaire et hospitalière, qu'il s'agisse des médecins généralistes, pédiatres, pédopsychiatres, de protection maternelle et infantile ou autres, des sages-femmes, infirmières, puéricultrices ou autres collaboratrices des cliniciens, ou encore des éducateurs, professeurs des écoles, travailleurs sociaux, magistrats, responsables des services municipaux ou départementaux de la petite enfance ...

Le lieu de valorisation des savoir être et des savoir-faire des enfants et de leurs parents.

Ce lieu permet de valoriser les savoirs êtres des futures mères, des mères et des familles à travers des "spectacles" appropriés qui révèlent leurs talents de conteuse, discutante, chanteuse, mime, comédienne, clown, danseuse, cascadeuse, illusionniste ... Leurs savoir-faire sont également valorisés à travers l'affichage, l'exposition, la diffusion ... de leurs compétences en écriture, peinture, sculpture, broderie, tissage, préparations culinaires ...

Ce lieu a aussi pour mission de valoriser les compétences du fœtus et du bébé ainsi que les savoirs être et savoir-faire des enfants du lieu-refuge pour les enfants âgés de six mois à trois ans (conquête de l'espace, interactions sociales, habiletés motrices pour transformer les objets et en créer de nouveaux, réalisations picturales, maîtrise du corps dans la danse, talent de clown ou de conteur, etc.).